

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°1011 portant création d'une Commission de réception des tickets de perception de droits de marche...

n°1011

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 octobre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Une Commission composée de MM. Le Commandant de Cercle de Djibouti, Président : Aufort, Directeur de l'imprimerie Administrative, Membre : Andriamiandravois, Comptable au Cercle, Membre, est chargée de receptionnner les TICKETS Gestinés à 1la perception des droits de place de marché pour l'année 1951.